



ECOFIP

Ingénierie & Financement Outre-Mer



GIRARDIN INDUSTRIELLE



Chers partenaires,

Avec plus de 2500 entreprises financées l'an dernier, pour un volume de plus de 150 millions d'euros d'investissements répartis sur l'ensemble des départements et collectivités d'Outre-Mer, ECOFIP demeure l'un des principaux acteurs de la location d'actifs dans ces régions.

Cette performance est le symbole de la confiance que vous nous témoignez depuis de longues années et nous tenions particulièrement à vous en remercier.

Actuellement, l'Aide Fiscale à l'Investissement Outre-Mer (AFIOM) demeure toujours au rang des dispositifs les plus efficaces et attrayants pour les investisseurs.

ECOFIP entend continuer à renforcer son action dans la mise en place d'opérations d'investissements Outre-Mer dans les meilleures conditions de sécurité, aussi bien dans le domaine du plein droit que de l'agrément fiscal, sur les opérations industrielles comme dans le logement social.

Vous avez des questions ? Appelez nos équipes, elles se feront un plaisir de vous rencontrer et de vous informer.

N'attendez pas la fin de l'année pour nous contacter et faire profiter vos clients de nos solutions d'allègement de fiscalité.



Thibaud ASSIER de POMPIGNAN
Président, fondateur d'ECOFIP



Mélanie KABLA
Relation Investisseurs & Partenaires

Forte de 25 années d'expérience, ECOFIP, société d'ingénierie financière et fiscale, est aujourd'hui parmi les acteurs de référence en financement d'actifs industriels dans les régions d'Outre-mer.

Groupe indépendant, leader dans le domaine de la défiscalisation, ECOFIP accompagne :

- **les investisseurs** désireux de bénéficier d'économies d'impôts,
- **les entrepreneurs ultramarins** souhaitant développer des projets industriels.



La loi Girardin de 2003, révisée par la LODEOM en 2009 puis par la dernière Loi de Finances, vise à stimuler et à soutenir l'activité économique des régions d'Outre-mer en permettant l'acquisition de biens industriels à moindre coût.

Des opérations parfaitement maîtrisées

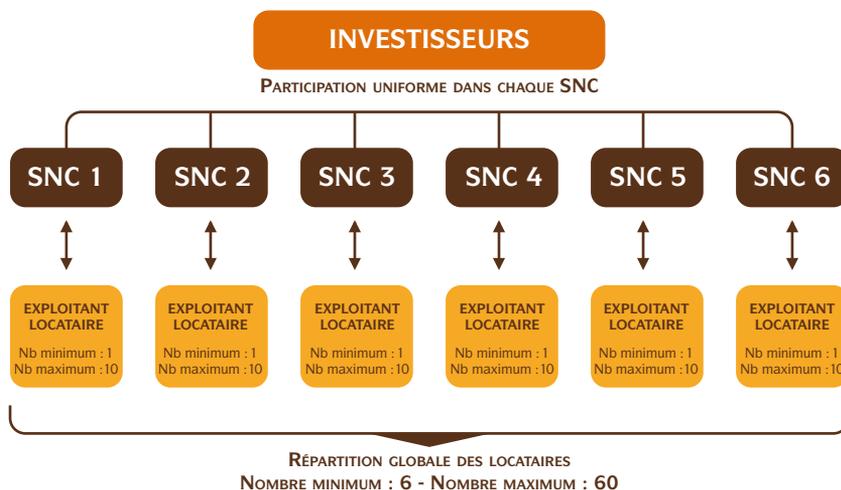
Véritable médiateur entre les porteurs de projets, les investisseurs et les établissements bancaires, ECOFIP s'appuie sur 2 fondamentaux pour vous proposer les meilleures opportunités :

LA MUTUALISATION DES INVESTISSEMENTS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ

ECOFIP vous propose d'investir dans les **ECOFONDS** :

Une **stratégie de répartition des investissements** qui consiste à acquérir des parts sur, au moins, 6 Sociétés en Nom Collectif (SNC) investissant dans du matériel industriel destiné à être confié à la location dans l'Outre-mer.

Chacune des SNC est éligible aux dispositions de l'article 199 undecies B du CGI et comprend plusieurs exploitants.



Les performances d'ECOFIP

- Sélection des opérations selon des critères stricts de solvabilité,
- Pluralité des exploitants locaux pour une meilleure mutualisation des risques locatifs,

- Gestion personnalisée des dossiers renforcée par une proximité régionale,
- Suivi du dossier pendant toute la durée de votre engagement (5 ans minimum),
- Clause de non recours, contre la SNC et ses associés, des organismes financiers en cas de défaillance de l'exploitant,
- Obtention d'agrément selon l'envergure du projet,
- Couverture responsabilité civile professionnelle spécifique auprès de la MMA COVEA RISKS.

LA SOLIDITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR OPTIMISER LA RENTABILITÉ

Nos 7 agences ECOFIP dans les DOM-COM garantissent des investissements uniquement dans des biens industriels et des équipements qui correspondent à une réalité du marché local.

Les performances d'ECOFIP

- Intégration et maîtrise de l'ensemble de la chaîne de financement,
- Plus de 1 000 sociétés représentatives des secteurs BTP, industrie, transport, artisanat, agriculture et environnement,
- Implantation en Martinique, en Guadeloupe, à Saint-Martin, en Guyane, à la Réunion, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie.

ECOFIP en chiffres c'est :

7 055 investisseurs

3 500 dossiers réalisés par année

527 CGP partenaires fidèles

150 millions d'euros d'investissements réalisés chaque année

80 collaborateurs experts à travers le monde

8 agences commerciales en métropole et dans les DOM-COM

Une équipe d'experts entièrement vouée au succès des investissements

Nos collaborateurs, tous issus des milieux bancaires, juridiques, comptables, fiscaux et financiers, répartis au sein de 8 agences sont présents quotidiennement pour élaborer votre solution défiscalisante.



Sur Paris, une équipe dédiée à nos partenaires et leurs investisseurs.

Mélanie KABLA est en charge des relations CGP et du développement des partenariats.

Vous pouvez la contacter au :

68 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Tél. 01 53 04 90 53

Fax. 01 53 04 90 61

mk@ecofip.com

NOTRE SIÈGE SOCIAL EN MARTINIQUE

Immeuble Phénix - ZAC du Lareinty
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 22 22
E-mail : invest@ecofip.com

NOS AGENCES ET CONTACTS OUTRE-MER

Martinique

Immeuble Phénix - ZAC du Lareinty - 97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 22 22 - E-mail : martinique@ecofip.com

Guadeloupe

Immeuble Les Tropiques - Voie Verte - Jarry - 97122 BAIE-MAHAULT
Tél. 05 90 32 77 76 - E-mail : guadeloupe@ecofip.com

Saint-Martin

Frigodom - Port de Gallisbay - BP 405 - 97150 Saint Martin Cedex
Tél. 05 90 32 30 52 - E-mail : stmartin@ecofip.com

Guyane

PK. 2.5 Route de la Madeleine - Entrée de La Roseaie
BP 369 - 97301 CAYENNE
Tél. 05 94 39 15 56 - E-mail : guyane@ecofip.com

Réunion

3, av. Théodore Drouhet - Parc 2000 - 97420 LE PORT
Tél. 02 62 42 22 32 - E-mail : reunion@ecofip.com

Polynésie Française

Immeuble Puea Pahonu - Fare Ute
BP 44783 - 98713 PAPEETE TAHITI
Tél. 00 689 50 06 00 - E-mail : ecofip@mail.pf

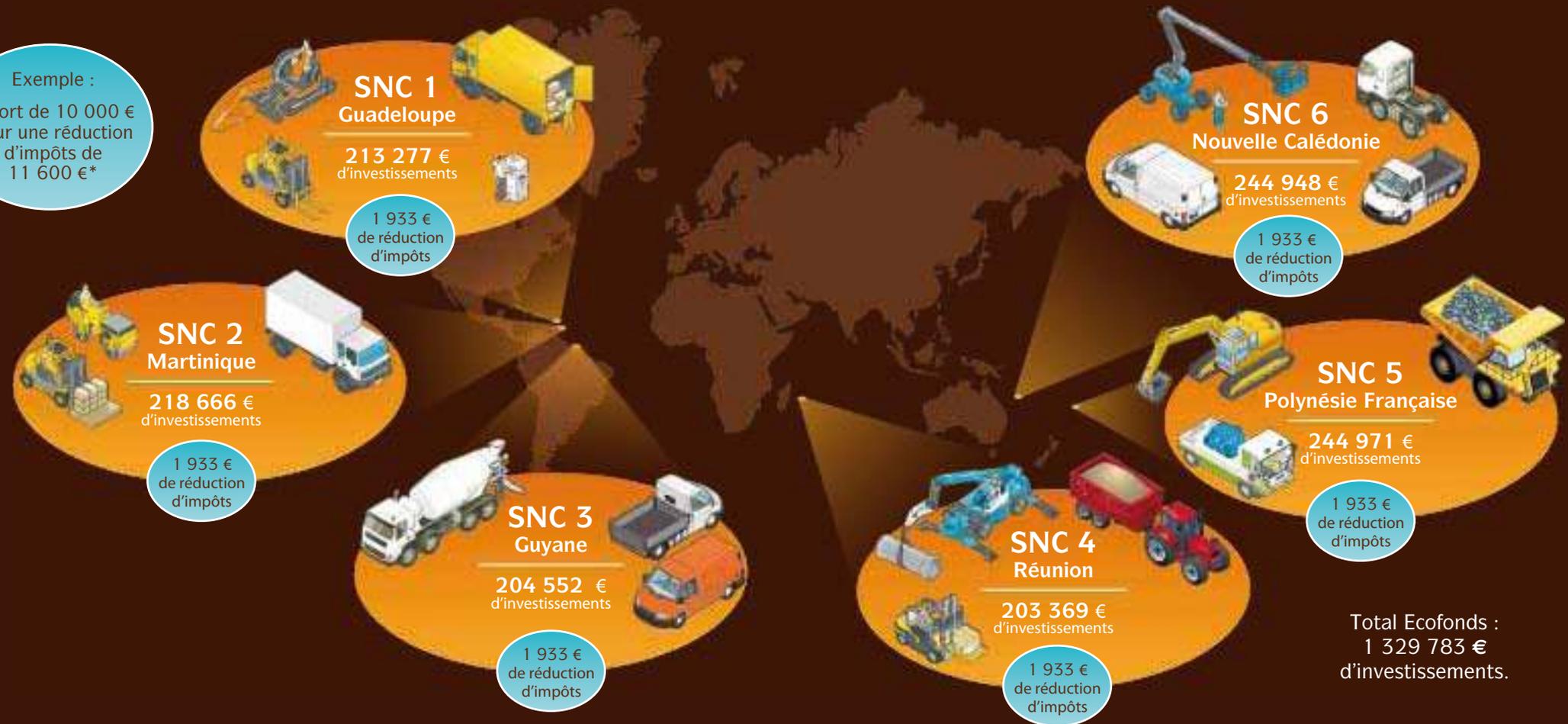
Nouvelle Calédonie

Immeuble Le Centre - 30 Route de la Baie des Dames
Ducos - 98800 NOUMEA
Tél. 00 687 28 69 06 - E-mail : ecofip@canl.nc

Des projets qui révèlent notre expertise

Exemple d'un Ecofonds :
la sécurisation de votre investissement
via une forte mutualisation.

Exemple :
apport de 10 000 €
pour une réduction
d'impôts de
11 600 €*.



Parmi tous les projets montés, les illustrations suivantes sont représentatives :

- de la variété des univers au sein desquels ECOFIP intervient,
- du soutien par ECOFIP aux PME et TPE des régions d'Outre-mer,
- de l'optimisation des investissements effectués par ECOFIP avec les capitaux confiés par les investisseurs.

Un projet de financement est toujours singulier. En effet, il demande de s'immerger dans la sphère économique et sociale de la société concernée, de comprendre les dirigeants et leurs besoins afin d'estimer au mieux les ressources à attribuer, tout en préservant l'intérêt des investisseurs.

L'éventail des projets réalisés par ECOFIP est large, les domaines d'interventions concernent aussi bien le financement d'un tractopelle ou d'un camion que celui de la restructuration industrielle complète d'une entreprise.

**ECOFIP incarne le trait d'union
entre les investisseurs qui confient leurs fonds
et les entreprises ultramarines qui en bénéficient.**

*Simulation faite avec taux de rentabilité de 16%.



Récupération de déchets ménagers - Martinique

En 2009, un groupe martiniquais, spécialisé dans la collecte des ordures ménagères et le nettoyage des voies publiques depuis plus de 30 ans a fait de nouveau appel à ECOFIP.

En effet, pour faire face à l'obtention de nouveaux marchés renouvelés sur plusieurs collectivités, il doit investir dans l'acquisition d'une nouvelle flotte de camions et de matériels divers.

L'action d'ECOFIP

ECOFIP, par sa précédente expérience dans l'univers de cette société, a pu répondre au mieux à ses besoins.

Fort de sa maîtrise des particularités ultra-marines, elle a constitué les dossiers juridiques et financiers de l'opération et a réuni les financements nécessaires.

Les capitaux rassemblés ont permis à l'entreprise de créer des emplois supplémentaires.

ECOFIP et ses investisseurs ont ainsi contribué à soutenir l'emploi et donc la croissance dans les régions d'Outre-mer.

ECOFIP trace la voie du succès



Travaux routiers, aménagement de voiries et de réseaux - Guyane

Cette entreprise familiale de travaux publics, depuis 1987, dispose d'un savoir faire spécialement adapté au contexte géologique de la Guyane : gestion des accès par fleuve, des chantiers sur pilotis ou du matériel sur pirogues. Devenu acteur incontournable très rapidement en Guyane, l'entreprise se maintient sur son marché, pendant plusieurs années, et ce, malgré une puissante concurrence des multinationales représentées localement.

En 2009, pour faire face à la pression du marché, l'entreprise fait le choix d'une stratégie de développement plus agressive et entend intégrer de nouvelles compétences comme la production d'enrobé* pour contrer la concurrence.

L'investissement dans un nouvel équipement s'impose !

L'action d'ECOFIP

ECOFIP a accompagné l'entreprise dans sa recherche de financement pour l'acquisition d'un finisher, de deux compacteurs et d'une unité de production d'enrobé, pour un montant total de 1,5 millions d'euros (en plusieurs tranches). Ces nouvelles acquisitions ont eu pour effet la création de 5 nouveaux emplois et une croissance de C.A. de 20% pour l'entreprise.

Les investisseurs d'ECOFIP ont suivi une voie plus que fiable pour leurs opérations de défiscalisation.

*Un enrobé (ou enrobé bitumineux) est un mélange de graviers, sable et de bitume appliqué en une ou plusieurs couches pour constituer la chaussée des routes.

ECOFIP, bâtisseur angélique



Construction de logements locatifs sociaux - Guyane

Le projet Les Angéliques initié par ECOFIP et ses partenaires vise à répondre à la demande considérable en matière de logement social ultramarin.

Actuellement sur les DOM-COM, on dénombre environ 70 000 demandes d'attribution non satisfaites dont 13 000 en Guyane.

Ce projet qui a obtenu l'agrément fiscal en novembre 2011, verra le jour en 2014 dans la ville de Cayenne à proximité du Pôle Universitaire, il prévoit la construction de 184 logements locatifs sociaux.

Le projet inclut la participation active de partenaires incontournables sur la Guyane dont la SIGUY (Société Immobilière de la Guyane) ayant l'Agence Française de Développement (AFD) pour actionnaire majoritaire. Dès la livraison, le programme immobilier sera donné en location à la SIGUY dans le cadre d'un Crédit-Bail Immobilier pour une durée maximale de 11 ans et 9 mois.

La SIGUY paiera des loyers strictement correspondants, en date, en nombre et en montant, au remboursement d'avance accordé à la SAS Les Angéliques.

L'action d'ECOFIP

Fort de sa double connaissance sur les investisseurs métropolitains et sur les spécificités économiques de la région, ECOFIP a réuni les fonds et les partenaires nécessaires puis bâti le montage financier pour que le projet se lève de terre.

Les investisseurs d'ECOFIP ont, quant à eux, bénéficié d'un dispositif de défiscalisation spécifique au logement social avantageux et sécurisé.

ECOFIP un soutien rafraîchissant



Usine de réfrigération et plateforme logistique - Guyane, Guadeloupe, St Martin

En 2003 a été créée une entreprise spécialisée en logistique du froid, FRIGODOM, pour structurer la filière froid agroalimentaire de la Martinique. En 2006, forte de la réussite de l'entreprise en Martinique, et pour répondre aux besoins de la Guyane en logistique du froid, la direction a souhaité renouveler ce modèle à l'identique. En 2008, le modèle ayant fait ses preuves par deux fois, une nouvelle franchise est créée à Saint Martin.

En 2012, FRIGODOM lance la plateforme LOGIDOM en Guadeloupe afin de proposer une offre logistique globale à toute entreprise désireuse d'externaliser l'ensemble de sa logistique sur l'ensemble de la chaîne, de son approvisionnement extérieur jusqu'au client final en passant par cette plateforme de 95 000 m².

Ce projet ne s'arrête pas à la Guadeloupe. La même offre doit être développée sur la Martinique et la Guyane pour :

- Une plus grande mutualisation des coûts en amont.
- Assurer une interopérabilité des plateformes pour un même client.

L'action d'ECOFIP

Pour chacune des étapes, l'entreprise s'est adressée au savoir faire d'ECOFIP pour l'accompagner et réunir les fonds nécessaires.

Ce partenariat a permis à l'entreprise d'accroître ses activités et sa notoriété en se développant sur la Guyane, la Guadeloupe puis sur Saint Martin.

Ainsi ECOFIP a participé à la modernisation des régions d'Outre-mer et les investisseurs ont, pour leur part, bénéficié d'opérations "one-shot" sécurisées.

ECOFIP pour des fondations solides



Terrassement - Nouvelle Calédonie

Une entreprise de BTP se crée en 1991, pour réaliser sur la “Grande terre”, de gros travaux de terrassement, du transport d’agrégats et des matériaux de construction.

Rapidement l’entreprise gagne des marchés locaux auprès des principaux donneurs d’ordres publics et privés.

En 2009, l’entreprise investit dans un “Dumper”, gros engin de chantier pour répondre à un nouveau marché, lui permettant ainsi une autonomie plus importante par chantier.

L’action d’ECOFIP

ECOFIP a aidé l’entreprise à réunir les fonds pour l’achat de ce nouvel équipement nécessaire au développement de l’entreprise, de la région et de ses marchés émergents.

ECOFIP accompagne cette dernière depuis quelques années dans l’acquisition de matériels de ce type, contribuant à ce jour à la création d’une dizaine d’emplois.

Les investisseurs d’ECOFIP ont, pour leur part, reçu l’assurance d’une opération basée sur de solides fondations.

PARIS

68 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ - 75008 PARIS

TÉL. : 01 53 04 90 53 - FAX : 01 53 04 90 61

paris@ecofip.com

SIÈGE SOCIAL MARTINIQUE

IMMEUBLE PHÉNIX - ZAC DU LAREINTY

97232 LE LAMENTIN

TÉL. : 05 96 51 22 22 - FAX : 05 96 51 70 70

